



SAINT FERRIOL - Commune

Séance du 08 juillet 2025

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 09/07/2025

huit juillet deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de JEAN-JACQUES MARTY

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : JEAN-JACQUES MARTY, INCARNATION MARTY, JEAN-CLAUDE SIRE, GISELE GAVIGNAUD, Kévin DUBOIS, Patrick TRILLO, Christian VIZCAÏNO, André JIMENEZ, Corine GIROD, Marie-Claude SARDA

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: INCARNATION MARTY

Objet: Délibération de la décision modificative n°1 - EAU ET ASSAINISSEMENT DE SAINT FERRIOL 2025 - DE_015_2025

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
011 - 6068	Autres matières et fournitures	0	-480,91
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résul	463,92	0
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0	944,83
TOTAL FONCTIONNEMENT		463,92	463,92
Investissement		Recettes	Dépenses
2158 - 0	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	0	480,91
28158 (040) - 0	Autres matériels, outillage technique	1 099,46	0

Date de transmission de l'acte: 09/07/2025

Date de réception de l'AR: 09/07/2025

011-211103411-DE_015_2025-DE

A G E D I

2803 (040) - 0	Frais d'études, recherche et développ.	-154,63	0
13918 (040) - 0	des tiers	0	463,92
TOTAL INVESTISSEMENT		944,83	944,83
TOTAL		1 408,75	1 408,75

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Jean-Jacques MARTY
Signé